

SEANCE DU 19 mars 2011

Nombre de Membres :
En exercice 8
Présents : 7
Votants : 8

Date convocation :
11/03/2011
Date d'affichage :
22/03/2011

L'an deux mil onze, le dix neuf mars à dix heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel PETITCOLAS, Maire.

.
Présents : Tous les Conseillers sauf
Absents excusés : Marjorie PILLOT
Procuration Marjorie PILLOT : a donné pouvoir à M. AUBERT
Secrétaire de séance : Luc PRUDENT

2011-0007 – 3.DOMAINE DU PATRINOINE
3.5.2 autres actes
VENTE DE TERRAIN A LA COMMUNE OMELMONT

Le maire informe les membres du conseil municipal de la demande de la commune de OMELMONT concernant la possibilité d'acquérir à leurs frais, une partie de la parcelle section E105 situé sur le territoire de HOUDREVILLE au lieu dit « au jard » pour une surface d'environ 53 ares

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Accepte de vendre à la commune de OMELMONT une surface d'environ 53 ares sur la parcelle E105 sur le territoire de HOUDREVILLE

Dit que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de la commune de OMELMONT

Décide de fixer le tarif à 7000€ l'hectare

Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires.

2011-0008 – 5.INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE
5.3 Désignation des représentants
DELEGUES DU SYNDICAT SCOLAIRE

Suite à la démission des 2 délégués titulaires du SIS, il est nécessaire de désigner 2 nouveaux titulaires + leurs suppléants

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Titulaires : Messieurs Roland MATHIAS - Michel PETITCOLAS

Suppléants : Messieurs Luc PRUDENT – Bernard AUBERT

2011-0009 – 4 .FONCTION PUBLIQUE
4.2 Personnels contractuels
OUVERTURE D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE

le maire informe les membres du conseil qu'il est nécessaire d'ouvrir un poste d'agent communal pour le service technique

Il propose l'ouverture du poste au 1/4/2011

Grade adjoint technique 2^{ème} classe pour une durée de 17h30/semaine pour une durée déterminée de 1 an

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide de créer a compter du 1/04/2011 un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe

Durée : 12 mois

IB 297 IM295

Temps de travail 17H30/semaine

donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires

précise que les crédits seront prévus au budget primitif 2011

2011.0010 – 7.FINANCES LOCALES
7.5 .1 Subvention inférieurs à 23000€
SUBVENTIONS COMMUNALES 2011

Le conseil municipal après en avoir délibéré

- Décide d'attribuer les subventions de fonctionnement 2011 aux associations suivantes :

⇒ ADMR du Saintois	55.00 €
⇒ Amis du Camp de Tom	110.00 €
⇒ Groupe sportif de Vézélise	150.00 €
⇒ MJC DE Vézélise	300.00 €
⇒ MJC de Houdreville	600.00 €
⇒ Anciens combattants	60.00 €
⇒ FSE du collège de Vézélise	70.00 €
⇒ Foyer loisirs créatifs	60.00 €

- Décide d'inscrire les montants au BP 2011

2011.0011 – 7.FINANCES LOCALES
7.5 .1 Subvention inférieurs à 23000€
SUBVENTION CCAS 2011

Le conseil municipal après en avoir délibéré

Décide d'attribuer au CCAS une subvention 2011 un montant de 4000€

- Décide d'inscrire les montants au BP 2011

2011.0012- 1.COMMANDE PUBLIQUE
1.7 Actes spéciaux et divers
ACHAT D'UN TRACTEUR

Vu la nécessité d'équiper la commune d'un véhicule permettant au personnel communal d'effectuer les divers travaux dans la commune

Le maire propose l'achat d'un tracteur
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide de reporter la décision à un prochain conseil

2011-0013 – 9 AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES
9-1 Autres domaines de compétences des communes
DEVIS POUR LA RESTRUCTURATION DU CIMETIERE

Suite à la délibération du 29/01/2011 concernant les travaux dans le cimetière communal, les membres du conseil avaient demandé à Monsieur le Maire de consulter l'Entreprise Roc'Eclerc pour établir un nouveau devis.

Le maire présente les devis des entreprises de pompes funèbres pour effectuer les travaux :

- reprise des tombes abandonnées,
- création de l'ossuaire,
- l'achat d'un columbarium.

Le conseil municipal après en avoir délibéré

- Décide de retenir la marbrerie THOMAS à BAYON pour un montant de 6315€ HT pour le démontage et évacuation des concessions, 2481€ HT pour l'ossuaire
- décide d'inscrire au budget primitif 2011 les crédits nécessaires
- donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches

Le Maire
Michel PETITCOLAS

Convocation Conseil Municipal **Samedi 19 mars 2011 à 10h00**

ORDRE DU JOUR :

1. Vente terrain à Omelmont
2. Vote des délégués titulaires et suppléants pour le syndicat scolaire
3. Ouverture d'un poste d'employé communal au 1/04/2011
4. vote subventions communales 2011
5. vote subvention CCAS 2011
6. Achat du tracteur
7. choix de l'entreprise pour le cimetière
8. Questions diverses.

Michel PETITCOLAS

Bernard AUBERT

Roland MATHIAS

Luc PRUDENT

Cyril REVEILLÉ

Patrick BICHET

Daniel BRASSEUR

Marjorie PILLOT
Donne procuration
à Bernard AUBERT